

COMMUNE DE COTI-CHIAVARI

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -
- Antoine PINNA -
- Notaires associés –
6, Bd Albert 1er
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Antoine PINNA, Notaire à AJACCIO, le 29 novembre 2023, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Marie Madeleine POGGI veuve POGGI, demeurant à AJACCIO.
Née à COTI CHIAVARI le 19 avril 1902 et décédée à AJACCIO le 21 juillet 1988 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A COTI-CHIAVARI (CORSE-DU-SUD).

I. Diverses parcelles cadastrées section E lieudit **Monte Bianco** N°304 pour 65a et 77ca à prendre dans 01 ha 97 a 30 ca, N°306 pour 28 a 80 ca, N°305 pour 1a et 21ca à prendre dans 29 a 60 ca, N°316 pour 15 a 67 ca, N°321 pour 19 a 56 ca, N°325 pour 01 a 61 ca, N°326 pour 02 a 24 ca, N°329 pour 3a et 04ca à prendre dans 10 a 40 ca, N°336 pour 16a et 60ca à prendre dans 56 a 74 ca, N°338 pour 51a et 82ca à prendre dans 01 ha 77 a 14 ca, N°1083 pour 7a et 37ca à prendre dans 21 a 62 ca ; lieudit **Muro** N°372 pour 31a et 34ca à prendre dans 01 ha 07 a 48 ca, N°373 pour 5ha 20a et 60ca à prendre dans 17 ha 85 a 65 ca,

II. Diverses parcelles cadastrées section F lieudit **PURCILE** N°71 pour 1a et 65ca à prendre dans 17 ha 85 a 65 ca ; lieudit **Argia Alzina** N°85 pour 04 a 40 ca, N°88 pour 03 a 00 ca, N°332 pour 03 a 60 ca, N°334 pour 03 a 87 ca, N°335 pour 04 a 36 ca, N°338 pour 99 ca, N°340 pour 84 ca, N°341 pour 50 ca, N°342 pour 27 ca, N°343 pour 05 a 60 ca et lieudit **Gierba** N°181 pour 11 a 70 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Antoine PINNA